

## Lettre Municipale



### Sommaire :

- Mot du Maire
- Compte rendu du conseil municipal du 12 Avril 2011
- Animations et Infos
- Informations générales et pratiques
- 8ème épisode de l'histoire de notre village
- Numéros utiles
- Pharmacies de garde

### Vos Adjoints

Thierry CONSTANT

Maurice ALIBERT

Monique CATEL

### Vos Conseillers

Georges DEGAT

Yannick PERROT

Alain LÉPOINT

Michel SERRÉS

Jean Claude BOY

Roseline OLIBA

Wilfrid BRAN

### LE MOT DU MAIRE

#### L'orientation budgétaire 2011

*Le budget qui vient d'être voté cette année sera utilisé essentiellement sur des investissements concernant l'entretien et la restauration des bâtiments communaux.*

*En effet, nous avons pu constater, que la toiture de la mairie nécessitait sa réfection dans les plus brefs délais, pour preuve les fuites dans l'entrée et la salle du conseil sans oublier des infiltrations chez nos voisins mitoyens.*

*Nous avons aussi, le mur arrière de l'église dont le ravalement tombe en morceaux, ainsi que les lauzes qui entourent le clocher, ceci engendre une certaine dangerosité pour le personnel et moi même lorsque nous nous rendons dans le bâtiment des archives à l'arrière de la Mairie. Le bâtiment des archives, lui aussi, devra être refait pour stopper des infiltrations dues à la vétusté de l'édifice et notamment de la toiture.*

*Il y a également, la remise en état d'un des appartements de l'Ancien Presbytère, qui nous a été demandée par le Pôle Prévention et Gestions des Alertes Sanitaires de la Direction Départementale Des Territoires de CAHORS, suite à une plainte d'une locataire concernant l'insalubrité des lieux.*

*Bien entendu nous essayerons d'obtenir d'éventuelles subventions prévues pour certains de ces travaux, tout en sachant que les collectivités territoriales partenaires réduisent de plus en plus les attributions d'aide.*

*L'entretien des bâtiments communaux doit être un travail régulier, effectué au fil du temps, afin de ne jamais avoir de travaux insurmontables en langage budgétaire comme c'est le cas actuellement pour le bâtiment de l'ancienne poste. Nous nous retrouvons maintenant avec une somme de 200 000 € environ pour le remettre en état. Je ne tiens pas à endetter la commune sur 20 ou 25 ans. C'est pour cela qu'avec le conseil nous essayons de trouver la meilleure des solutions.*

Le Maire  
Léon-Bernard CLAESSEN

## COMPTE RENDU SEANCE DU 12 avril 2011

L'an deux mil onze et le mardi 12 avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire et publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CLAESEN Léon -Bernard, Maire.

Date de convocation : 5 avril 2011

Nombre de conseillers	11
En exercice	11
Présents	8
Votants	11

Présents : Messieurs CLAESEN Léon-Bernard, CONSTANT Thierry, ALIBERT Maurice, BRAN Wilfrid, BOY Jean Claude, Michel SERRES Mesdames CATEL Monique, PERROT Yannick

Absents :

Absents excusés : Madame Roseline OLIBA, Messieurs Alain LEPOINT, Georges DEGAT

Madame Roseline OLIBA a donné procuration à Madame Yannick PERROT

Monsieur Alain LEPOINT a donné procuration à Madame Monique CATEL

Monsieur Georges DEGAT à donné procuration à Monsieur Thierry CONSTANT

Secrétaire de séance : Madame Monique CATEL

Il est 20 h 30 le Maire constate que le quorum est atteint.

La réunion peut alors valablement commencer.

**Approbation du compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> décembre:** sur proposition du Maire ce document est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ORDRE DU JOUR

#### Vote des comptes administratifs 2010

##### Assainissement

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des résultats de l'année 2010 concernant le compte administratif du service assainissement.

Il en ressort :

Dépenses de fonctionnement :	7 718.56 €
Recettes de fonctionnement :	7 819.98 €
Dépenses d'investissement :	0.00 €
Recettes de fonctionnement :	2 071.49 €

**Résultat 2010 (avec les reports antérieurs positifs) 40 858.22 €**

Afin de procéder au vote Monsieur le Maire sort de la salle du Conseil et ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 10 voix adopte le compte administratif 2010 du service assainissement.

## Commune

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des résultats de l'année 2010 concernant le compte administratif de la Commune

Il en ressort :

Dépenses de fonctionnement :	163 530.28 €
Recettes de fonctionnement :	196 908.64 €
Dépenses d'investissement :	70 945.64 €
Recettes d'investissement :	58 741.51 €

**Résultat 2010 (avec reports antérieurs et solde  
des restes à réaliser) 33 411.41 €**

Afin de procéder au vote Monsieur le Maire sort de la salle du Conseil et ne participe pas au vote. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal par 10 voix adopte le compte administratif 2010 de la commune.

### Vote des Comptes de Gestion 2010

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2010 du budget de la Commune et de l'Assainissement. Ces comptes de gestions sont dressés par le percepteur visés et certifiés conformes n'appelle, ni observation ni réserve de sa part.

Ils sont identiques aux comptes administratifs 2010 de la Commune et du service Assainissement dressés par la Commune.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, valide à l'unanimité ces comptes de gestion 2010 pour la Commune et le service Assainissement.

### Vote des quatre taxes locales 2011

Monsieur le Maire présente l'état des quatre taxes locales pour 2011.

Il présente les taux et propose de les augmenter de **1,5%**

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter les taux proposés ci-dessous :

Taxe d'Habitation :	<b>7.06 %</b>
Taxe Foncière Bâti	<b>3.64 %</b>
Taxe Foncière non bâti :	<b>52.63 %</b>
CFE :	<b>9.33 %</b>

### Examen des demandes de subventions des associations :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions reçues des associations. Il propose une augmentation de 20€ par rapport à l'année dernière pour les association " Amicale des Sans soucis" et "Sport et détente". Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité :

Amicale des Sans Souci :	150.00€
Sport et Détente :	150.00 €
Randoline Compostelle Evasion :	50.00 €
Entente des Parents d'élèves Saint Projet/Le Vigan :	500.00 €

### Votes des Budgets Primitif 2011

#### a-Assainissement

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal présente au Conseil Municipal les différents postes comptables du budget 2011 pour le service assainissement.

Il en ressort :

Dépenses de fonctionnement :	45234.54 €
Recettes de fonctionnement :	45234.54 €
Dépenses d'investissement :	16 797.68 €
Recettes de fonctionnement :	16 797.68 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2011 du service assainissement.

### **b-Commune**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal présente au Conseil Municipal les différents postes comptables du budget 2011 pour le budget principal avec les différentes opérations d'investissement prévues.

Il en ressort :

Dépenses de fonctionnement :	251 925.41 €
Recettes de fonctionnement :	251 925.41 €
Dépenses d'investissement :	105 344.74 €
Recettes de fonctionnement :	105 344.74 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif Principal 2011

### **Contrat d'entretien des Chaudières Gaz**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'établir un nouveau contrat d'entretien des chaudières gaz avec un autre prestataire suite à la résiliation du contrat avec l'entreprise DUTHOIT.

Un devis a été demandé à l'entreprise ESPACE CONFORT au Vigan. Il s'élève à 295.40€ TTC pour l'entretien de 4 chaudières gaz.

Proposition est faite de valider ce devis.

La participation demandée, au titre des charges récupérables, à chaque locataire reste inchangée (25% du coût d'entretien d'une chaudière soit désormais 18.46€).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Valide le devis établi par ESPACE CONFORT pour la somme de 294.40€ TTC

Dit que la participation de locataire à l'entretien d'une chaudière reste à hauteur de 25% de charge soit 18.46€ pour 2011.

### **Gaz de Schiste**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'arrêté du Ministre de l'Ecologie et du Développement durable en date du 1er mars 2010 accordant un permis exclusif de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « permis de Nant », à la société texane Schuepbach Energy LLC, elle-même associée à GDF.

Considérant :

- les projets d'exploitation de gaz de schiste, énergie fossile et non renouvelable, par le recours à la technique dite de « fracturation hydraulique » consistant à injecter à très haute pression d'importantes quantités d'eau et de produits chimiques afin de fracturer la roche et d'en extraire le gaz,
- les permis d'exploration, attribués à plusieurs compagnies pétrolières le 1<sup>er</sup> mars 2010, par le précédent Ministre de l'Ecologie, portant sur près de 10 % du territoire national, essentiellement dans le sud du pays,
- le projet similaire de réserver un périmètre incluant une très large partie du département du Lot dans la zone dite de Cahors, représentant une surface de 5 710km<sup>2</sup>.
- la méthode contestable d'octroi des autorisations sans concertation avec les élus locaux ni consultation des populations concernées,
- les graves nuisances potentielles générées par ce type de recherches en termes d'accessibilité, de construction de sites d'exploitation, de protection des paysages et des ressources

- le choix de plusieurs Etats Américains dont celui de New York, de décréter un moratoire sur ce type d'exploitation,  
- l'impératif de respecter l'esprit et la lettre du Grenelle de l'Environnement,  
Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal réunis par 10 voix pour et 1 abstention demandent au gouvernement de stopper les recherches sans délai.

#### Désignation des délégués au SYDED DU LOT

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le comité syndical du SYDED a validé l'adhésion de la commune de SAINT PROJET pour l'assistance à l'assainissement collectif. Cela permettra à la collectivité de continuer à bénéficier en 2011 des interventions du SATESE.

Aussi, conformément aux règles de représentativité prévues dans les statuts révisés du SYDED, les collectivités adhérentes à cette compétence sont représentées au sein d'un collège à raison d'un délégué par tranche entamée de 2000 abonnés.

Sur cette base, la collectivité de SAINT PROJET, doit être représentée au sein du collège « Assainissement » par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Par ailleurs, afin d'assurer la régularisation administrative de ce nouveau cadre du SATESE, et conformément à la délibération validée par le comité syndical le 16 décembre 2010, il est nécessaire de mettre fin à la convention signée le 8 novembre 2000 avec le Conseil Général du LOT.

Monsieur Léon-Bernard CLAESEN est candidat au poste de délégué titulaire et Monsieur Alain LEPOINT est candidat au poste de délégué suppléant. Il n'y a pas d'autre candidat.

Après vote, le Conseil Municipal: vote

- par 10 voix pour et 1 abstention : délégué titulaire : Léon-Bernard CLAESEN
- par 10 voix pour et 1 abstention : délégué suppléant : Alain LEPOINT

Et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'avenant à la convention relative au soutien technique apporté aux collectivités par le service Départemental d'assistance Technique à l'Épuration et au suivi des eaux (S.A.T.E.S.E)

#### Désignation délégué Conseil Communautaire

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite à la démission de Monsieur Thierry CONSTANT, du poste de délégué titulaire à la Communauté de communes Quercy Bouriane pour les réunions du Conseil Communautaire il est nécessaire de nommer un nouveau délégué.

Monsieur Alain LEPOINT, suppléant de Monsieur Thierry CONSTANT est candidat au poste de délégué titulaire. Madame Monique CATEL est candidate au poste de déléguée suppléante de Monsieur LEPOINT. Il n'y a pas d'autre candidat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

- Par 10 voix pour et 1 abstention : Délégué titulaire à la CCQB : Monsieur Alain LEPOINT
- Par 10 voix pour et 1 abstention : Délégué suppléant à la CCQB : Madame Monique CATEL

### Contrat de maintenance logiciel MICROBIB- renouvellement

Monsieur le Maire fait au conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler le contrat de maintenance concernant le logiciel de gestion de livre MICROBIB mis à notre disposition par la Bibliothèque Départementale de Prêt du LOT. Le coût de la maintenance représente la somme de 99.00€ HT par an qui sera soumis au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année à une révision. Le présent contrat prendra effet au 1/05/2011 pour un an renouvelable.

Proposition est faite de renouveler le contrat de maintenance

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, valide à l'unanimité ce renouvellement de contrat et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer ledit contrat de maintenance avec la société MICROBIB pour une durée d'un renouvelable.

### Questions Diverses

Voirie : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande reçue de Monsieur Patrick STAMMBACH, à savoir de goudronner la partie de voie allant à son atelier-bureau situé aux Issals et demande également une signalétique indiquant son entreprise depuis la RD 801 et VC 105.

Monsieur le Maire propose de programmer la route des Issals dans le programme voirie de la CCQB en 2012 en y incluant cette portion de 150 mètres. En ce qui concerne la signalétique, le problème est toujours le même, c'est au Président du Conseil Général à qui il faut adresser les demandes d'autorisations sachant que la réglementation dit que toutes pré-enseignes sont interdites hors agglomération. Néanmoins Monsieur le Maire se propose de trouver une signalétique discrète indiquant les Issals et l'entreprise concernée.

Monsieur ALIBERT nous fait part du programme voirie pris en compte sur Saint Projet par la Communauté de Communes sur cette année lors des commissions voirie auxquelles il a participé.

Communes	Voies	ml	m2	Coût euros TTC Devis (valeur 2011)	Elagage - Brise Roche	Total estimation 2011	Proposition budgétaire 2011 600 000 €	Reste à reporter en 2012
St Projet	VC n°109 Tuileries (PEYREBRUNE)	421	1572	13 136,59 €	2 643,16 €	49 828,98 €	47 908,55 €	<b>-1 920,43 €</b>
	VC n°202 Bois d'Auvergne (MAS ESTIEU)	1088	3209	28 917,26 €				
	VC n°313 Mas de Cauze (MAS DE CAUZE)	193	587	5 131,98 €				

Véhicule : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'un nouvel annonceur a signé la convention avec la commune afin d'avoir sa publicité sur le véhicule communal. Il s'agit de l'entreprise Eric LIEVRE, peinture et revêtement.

Villages Fleuris : Monsieur le Maire informe le conseil municipal, qu'il s'est rendu au conseil général le lundi 7 avril pour y recevoir le prix départemental des villages fleuris. Ce prix s'est accompagné d'un virement sur le compte de la mairie d'un montant de 155 €. Monsieur le Maire remercie Mme Roseline OLIBA, Mme Simone DEGAT et les employés communaux qui ont tous permis par leur travail d'obtenir cette distinction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a pu être levée à 22 heures 10 .

## Nouvelles entreprises à Saint Projet

### MECANIQUE AUTOS A DOMICILE

Voitures, Tondeuses, motoculteurs, Etc

**Roger CHABANNE**

*Le Bourg*

**46300 SAINT PROJET**

**Tel : 06-72-90-28-23**

\*\*\*\*\*

### Quercus Elagage

Elagueur GrimpEUR Diplômé

**Michaël PETRONIN**

**06-72-54-35-40**

Retrouvez l'actualité de votre commune sur:

[www.saint-projet-en-quercy.fr](http://www.saint-projet-en-quercy.fr)

## AGENCE POSTALE ET SECRETARIAT DE MAIRIE

Je vous rappelle que l'agence Postale et le Secrétariat de Mairie sont fermés tous les mercredis « matin ».

L'ouverture se fait l'après midi à 13H30

## OBJET TROUVE

Il a été trouvé dans l'enceinte du cimetière une paire de lunettes de soleil dans un étui de toile noire supportant un sigle publicitaire GROUPAMA.

Elle est à disposition au secrétariat de Mairie

## L'association Sport et Détente

séances de gymnastique à la Salle Polyvalente :

**les Mercredis à 20H30**

Le prix est de 75€ pour la Saison

Pour tout renseignement

**06-07-90-01-42 où 06-07-02-24-40**

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le Prochain ramassage à destination de la déchetterie se fera les

**Jeudis 28 avril, 26 Mai, et 23 juin 2011**

**à partir de 9H00**

Pour les Hameaux n'oubliez pas de téléphoner à la Mairie au moins la veille Merci

## Salon de coiffure itinérant

Sérénitif Coiffure sera à Saint Projet devant la Mairie :

**Le Mardi 26 AVRIL 2011**

**Le Mardi 10 Mai 2011**

**Le Mardi 24 Mai 2011**

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Aurélie au 06-70-51-21-46

## BIBLIOTHEQUE ET POINT

### MULTIMEDIA

### HORAIRES

Les horaires d'ouverture : Le Mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 et le Vendredi de 16 h 15 à 18 h 30

Responsable:

Mme Monique CATEL

Bénévoles:

Mme RENAUDIN,

Mme LE BERVET,

## Décès

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

**Monsieur Urbain MAURY**

**Décédé A l'âge de 93 ans**

Nous adressons à la famille au nom de tous les Saint-Projetois nos sincères condoléances

## L'association

### AMIS DES SENTIERS SOUILLAGAIS

Si vous souhaitez participer à une randonnée prenez contact avec les organisateurs :

**Jean Pierre BARATAUD**

06-70-31-06-95

**Marie Claire BATTUT**

05-65-37-10-93

## Naissance

Le 5 Avril 2011, nous avons appris avec joie la naissance de

Justine à 21h35 : 2kg450

Léon à 21h37 : 2kg350

Nous adressons à leurs parents Gwenaëlle TEURLAY et Emmanuel VERGNES toutes nos félicitations

Information  
Décharge de Payrac  
Mardi, Samedi de 9H00 à 12 H00  
Mercredi, jeudi, vendredi de  
14H00 à 18H00

### Episode 8

En 1796 Monsieur Pierre Glandin, ancien juge, qui fait fonction de maire et d'officier public, déclare : « La commune de Saint-Projet aime la Constitution et se conforme aux lois de la Républiques ».

En 1800 Monsieur Pierre Dubreuil devint maire avec comme adjoint Antoine Boyer. Notons en passant qu'en 1803, habitait au château de la Pannonie, Hugues François Amable Lapize, Seigneur de Saint-projet. Monsieur de Lapize mourut d'une chute de cheval le 29 juin 1832. Il semble avoir jamais revendiqué ses droits sur Saint-projet.

En Juin 1811 le maire est Antoine Jaubert, Antoine Boyer est toujours adjoint. Monsieur Jaubert devait appartenir à une vieille famille qui avait des attaches avec Chadébec (Chadebet). En effet il existait une famille noble de la branche cadette des Jaubert d'Isserens qui possédait le petit castel de Chadébec.

Cette famille avait ses armes. Cependant il faut signaler qu'aucun des membres de cette famille ne figure dans les registres de catholicité de Saint-Projet pas plus que dans ceux d'Auzac, son annexe.

En Novembre 1813 Pierre Janis devint maire et le resta jusqu'en Juillet 1848. Pierre Boyer lui succède, du reste pour peu de temps, car, en 1852, le maire est Pierre Glandin qui a Jean Laguille pour adjoint. En 1855 Guillaume Janis occupe le poste de maire. Jean Barras le remplace en 1864 et restera maire jusqu'en 1884.

En 1884, en application de la loi du 5 avril sur l'organisation municipale, le Docteur René Fontanille, fils d'un commerçant du bourg, est élu Maire. Cette élection n'est obtenue qu'à une voix de majorité, Monsieur Fontanille obtenant 6 voix contre 5 à son adversaire, Monsieur Jean Barras. Monsieur Fontanille restera Maire pendant 50 ans et ce n'est qu'en 1934 qu'il donnera sa démission. Il était alors et depuis longtemps Sénateur du Lot.

Revenons un peu en arrière pour évoquer la guerre de 1870 qui semble n'avoir eu que peu d'impact sur la commune. Quelques jeunes furent appelés mais, incorporés à Cahors pour faire leur classe, ils s'y trouvaient encore lorsque les hostilités cessèrent.

Par contre une terrible épidémie de variole frappa la commune en 1871. Le nombre de morts s'éleva à 75 pour l'année, établissant un triste record, frappant à la fois jeunes et vieux. L'épidémie commença en Juin pour faire 25 morts en Juillet, 21 en Août, 10 en septembre. Elle s'éteignit en fin d'année. La détresse fut telle que l'on n'enregistre aucun mariage au cours de l'année. Il y en eut par contre 7 en 1872 et 17 en 1875, chiffre record depuis l'ouverture des registres de catholicité.

La vie reprit donc et, en 1876, le recensement dénombra 789 habitants. Mais le phylloxéra survint en même temps que l'exode des jeunes vers les villes s'accélérait. En 1911 il ne restait plus que 506 habitants à Saint-projet.

La guerre de 1914 vida le pays de tous ses hommes valides et, lorsque la paix revint, la commune pleurait la mort au Champ d'Honneur de 39 de ses enfants. Et, cependant, malgré ces pertes, malgré l'exode qui continuait, le recensement de 1926 enregistra encore 509 habitants.

Après sa démission, Monsieur Fontanille eut pour successeur Monsieur André Constant, avocat, fils d'un négociant en vins de Paris né à Saint-Projet où la plus grande partie de sa famille résidait. Monsieur Constant ne resta Maire qu'un an, car, aux élections de 1936, il fut battu et remplacé par Monsieur René Materre, entrepreneur, fils lui aussi d'un marchand de vin du bourg. Monsieur Materre restera maire jusqu'à sa mort en 1969.

La guerre de 1939 - 1945 ne fit que deux morts sur le champ de bataille. La commune souffrit pendant les hostilités, seule se fit sentir l'absence de très nombreux prisonniers de guerre.

Région de Polyculture Saint-projet approvisionna pendant la guerre ses enfants expatriés dans les villes et aussi quelques autres, y compris les maquis nombreux dans la région. Il n'y eut heureusement jamais de rencontre avec les troupes allemandes, même le passage de la division « DAS REICH », durant sa tragique et sanglante remontée vers le Nord en juin 1944, ne provoqua aucun incident.

Après le décès de Monsieur Materre, c'est Monsieur Albert Courtiol premier adjoint, qui est élu Maire en Février 1970. Monsieur Courtiol occupera ces fonctions jusqu'aux élections de 1971 qui verront le rajeunissement du conseil municipal, la plupart des vieux conseillers ayant volontairement renoncé à se représenter.

Monsieur Roland Baillagou est élu Maire et Monsieur Maurice Fajoles premier adjoint.

## Du 3 au 6 Mai 2011

Dans le cadre de son action jeunesse, La Communauté de Communes Quercy Bouriane, avec l'aide de la Préfecture du Lot, La MSA, Le Pays Bourrian et la CAF,

Sous la direction de son animateur **Angel COSTA**

**organise à Saint Projet**

**Un tournoi multisports**

PROGRAMME DE 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

	MARDI 3 Mai	MERCREDI 4 Mai	JEUDI 5 Mai	VENDREDI 6 Mai
MATIN	BADMINTON VOLLEY	GOLF TIR A L'ARC	COURSE D'ORIENTATION	PING PONG PETANQUE
APRES MIDI	INITIA- TION/ DEMONS- TRATION VELO TRIAL Avec le Vélo Trial Club de CAHORS	TOURNOI DE STREET FOOT	CHASSE AUX TRESORS	BASKET

### **DEMONSTRATION DE VELO TRIAL AVEC MAXIME TOLU 3ème CHAMPION MONDIAL**

Ouvert à tous pour tous renseignements tel: 06-79-61-87-00 / 05-65-37-60-78

Pour les jeunes des autres communes Un minibus sera disponible toute la semaine au parking de la communauté de communes

RDV 9H30 retour 12H15 et à 13H30 retour 18H15

### **PUBLICITE SUR LE VEHICULE COMMUNAL**

Je vous rappelle que quatre entreprises ont signé une convention pour l'apposition d'un logo publicitaire sur le véhicule communal, il s'agit de:

L'entreprise **M. Patrick STAMMBACH**: Couvreur, zingueur - Les Issials 46300 SAINT-PROJET  
**Tel**: 05.65.37.94.13

L'entreprise **HÉCO FRANCE** Visserie Bois et Béton Siège social à Saint Projet 46300

S.A.R.L. MARCIS Chauffage Sanitaire Tel: 05-65-41-21-67 / port: 06-08-32-21-13

L'entreprise **Eric LIEVRE** Vitrerie Peinture Papier peint 46300 Le Vigan Tel: 05-65-41-33-02

La municipalité tient à les remercier vivement, le financement récupéré permet d'assurer l'entretien du véhicule communal.

## COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Notre Commune comme toutes les communes de France célébrera la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Les Saint-Projetoises et Saint-Projetois auront à cœur de marquer leur attachement à la liberté et aux droits de l'homme et leur reconnaissance à tous ceux, disparus et vivants, qui ont combattu pour cette cause.

Nous vous invitons à nous rejoindre devant le monument aux Morts le :

**LE DIMANCHE 8 MAI 2011 à 11 H 30**

Nous souhaitons associer à cette cérémonie la jeunesse de Saint-Projet afin de rappeler aux plus jeunes générations le sacrifice de leurs aînés.

A cette occasion nous collecterons vos dons pour le traditionnel « Bleuet de France » au profit de l'office national des anciens combattants.

A l'issue de cette cérémonie un verre de l'amitié vous sera offert à la salle polyvalente.

**Venez Nombreux**

### Ordinateurs pour l'école

La Direction Départementale des territoires (ex DDE) de Cahors a engagé une opération de renouvellement de son matériel informatique.

Pour ce faire elle a proposé aux collectivités et aux associations de leur céder gracieusement l'ancien matériel, à savoir, unités centrales, claviers et souris, sous conditions qu'il soit utilisé à des fins scolaires ou associatives.

J'ai aussitôt transmis une demande pour la classe de CM1 et obtenu lundi dernier **dix unités centrales avec leurs claviers et leurs souris le tout de marque HP**. Elles seront installées lors des vacances scolaires de pâques. Ce matériel est loin d'être obsolète étant en moyenne changé tous les 5 ans dans cette administration. Il ne nous reste que l'acquisition d'écrans sachant que **La société HECO FRANCE** nous a fait don d'un écran et d'une imprimante scanner copieur. Nous la remercions vivement.

### Déchets Encombrants.

Nous retrouvons encore dans les emplacements des conteneurs certains déchets encombrant tel que des chaises de jardin, des aspirateurs etc....

Je vous rappelle que tous les mois nous passons pour ramasser ces encombrants. Si vous ne pouvez pas attendre la date du ramassage, soit vous les amenez vous-même à la déchetterie, soit vous pouvez les déposer à côté du hangar communal.

Je compte sur votre compréhension.

### Petit Patrimoine

Suite au dernier conseil communautaire, la communauté de communes Quercy Bouriane a décidé de financer cette année la toiture complète du lavoir du Couderc. Elle a validé les devis de l'entreprise Stammbach de Saint-Projet pour la couverture, l'entreprise Coudoumié de Gourdon pour la charpente et les établissements Prévost pour le démontage et le recyclage des plaques en fibrociment amianté. L'année prochaine nous espérons pouvoir de la même façon refaire la toiture du lavoir D'Auzac.

## IMPORTANT Déchets recyclables

*A titre expérimental, pour une année, le SYMICTOM met en place sur la commune de Saint Projet une distribution de sacs transparents destinés aux déchets recyclables.*

*Ces sacs seront à déposer exclusivement dans les bacs verts et permettront d'éviter la pollution de tout un conteneur en cas de mauvais tri.*

*En aucun cas il ne devront servir pour les ordures ménagères.*

*Une plaquette de tri permettant de vous aider à ne mettre que les objets dessinés sur la plaquette dans les bacs verts et un courrier vous indiquant le coût du traitement des déchets en fonction de sa qualité vous seront remis lors de la distribution des sacs transparents.*

*Nous espérons que cette expérience donnera de bons résultats et nous fera baisser le prix à la tonne du traitement de nos déchets.*

*Nous vous demandons de bien vouloir vous présenter au secrétariat de Mairie aux jours et heures d'ouverture afin d'y récupérer un rouleau de 200 sacs transparents*

*Nous comptons sur votre participation active*

### Fermeture de l'agence postale et du secrétariat de Mairie

*En raison des congés du personnel l'Agence postale communale et le secrétariat de Mairie seront fermés le :*

*mardi 26 Avril toute la journée.*

*Réouverture le mercredi 27 Avril 2011 à 13H30*

### Eglise de Saint Projet

*Le chemin de croix, restauré en 2010 avec un financement de la communauté de commune, a été, en collaboration avec le père Bertrand Cormier et les paroissiens de Saint Projet, installé sur les murs de l'église.*

*De même, une vitrine offerte par l'association « Bien Vivre Al País » a été montée et posée dans l'église par l'entreprise Guy Rossignol aux frais de l'association. Cette vitrine est destinée à recevoir pour exposition Le patrimoine religieux de Saint Projet et d'Auzac.*

### Liste des entrepreneurs ou artisans de la commune:

#### Salle des fêtes

Nous vous informons que les réservations de la salle des fêtes se font auprès de Mme Monique CATEL  
au : 05-65-41-94-08

#### NOUVEAUX HORAIRES Mairie et Bureau de Poste Jours et Horaires

##### D'ouverture

Du lundi Mardi Jeudi  
Vendredi

De 9 H 00 à 12 H 00  
et de 13 H 30 à 17 H 00

Le Mercredi de  
13H30 à 17 H00

Pour un rendez vous

Tel: 05-65-37-97-86

mairie.stprojet@orange.fr

**Muriel BELPAUME** : Elevage du Rigou (Poulets démarrés, pintades) Rigou 46300 SAINT PROJET **Tel**: 05.65.41.90.90

**M. Gilles ROSSIGNOL** : Travaux agricole, débroussaillage : Cauleilles 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.37.96.83

**Boucherie MALADEN** : Le Bourg 46300 Le VIGAN **Tel**: 05.65.41.47.81

**Restaurant LA TUILLERIE** : Peyrebrune 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.37.95.53

**M. Guy ROSSIGNOL** : Charpente, Menuiserie Le Bourg 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.37.95.51

**M. Patrick STAMMBACH** : Couvreur, zingueur - Les Issials 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.37.94.13

**M. Luis ALBERTO** : Espace vert, création, entretien, aménagement parcs et jardins Les Claux 46300 SAINT PROJET **Tel**: 06-32-36-41-63

**M. Claude FAGE** : Installation cuisine, Sdb, sanitaires, carrelage, électricité, chauffage, dépannage : plomberie, électricité, électroménager informatique. Les Combettes 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.27.02.37 port : 06.89.37.73.60 Courriel : [claud.fage@wanadoo.fr](mailto:claud.fage@wanadoo.fr)

**Jean STEFF** Le Bois de Laurel 46300 SAINT PROJET Surveillance Et Gestion De Votre Résidence ou Propriété  
**Tel**: 05-65-32-70-16 **Port**: 06-26-85-62-47 **Mail**: [surgestre@yahoo.fr](mailto:surgestre@yahoo.fr)

### LES NUMEROS UTILES :

**Mme MATIAS Natividade** Infirmière à domicile Hébrard du Pesquié **Tel**: 06-42-91-27-39

**Mme Liliane SIMON** : Infirmière à domicile - Mas de Cauze **Tel**: 05.65.41.01.01 ou 05.65.37.98.61



**Mme Françoise GUIGNARD** : Biokinergie - Rue St Paul 46300 PAYRAC **Tel**: 05.65.41.92.92

#### Auto entrepreneur de Saint Projet

**Youri DESCALZO** entretien Parcs et Jardins: Débroussaillage, élagage, taille d'arbres fruitiers  
Chèque emploi service **Tel**: 06-31-74-41-61

#### Fromage de Brebis

Mr **Danny DE BOECK** Les Issials Saint Projet  
Livraison à domicile **Tel**: 06.72.37.35.55

Du 26/04/2011 au 03/05/2011 Pharmacie ST MARTIN à GOURDON (46)  
Du 03/05/2011 au 10/05/2011 Pharmacie SALVIAC (46)  
Du 10/05/2011 au 17/05/2011 Pharmacie CORDELIER à GOURDON (46)  
Du 17/05/2011 au 24/05/2011 Pharmacie FLORANTY à GOURDON (46)  
Du 24/05/2011 au 31/05/2011 Pharmacien LOUBIE à GOURDON (46)  
Du 31/05/2011 au 07/06/2011 Pharmacie SOTTE à LE VIGAN (46)  
Du 07/06/2011 au 14/06/2011 Pharmacie ST MARTIN à GOURDON (46)

Nous avons conscience des lacunes que peut avoir ce bulletin, mais il a au moins le mérite d'exister et de paraître dans les délais promis. Nous n'aurons de cesse de l'améliorer pour mieux vous informer.

### GITES ET CHAMBRES D'HÔTES »

**L'Auberge Du Causse** Lorna et John GOUGH Chambres d'Hôtes Le Bourg 46300 Saint Projet **Tel**: 05-65-32-60-73 **Port**: 06-26-19-40-86 **Email**: [gough.john@wanadoo.fr](mailto:gough.john@wanadoo.fr) —Site internet: [www.aubergeducausse.com](http://www.aubergeducausse.com)

**Mme RENAUD Francine** « Le Rigou » 46300 ST PROJET -2 gites ruraux 2 personnes, Un gîte 4 à 6 personnes **Tel/Fax** 05-65-41-93-31.

**Mme Alexa STACE** Chambres d'hôtes « Le Couderc » 46300 ST PROJET **Tel** 05-65-41-93-79 [alexa.stace@wanadoo.fr](mailto:alexa.stace@wanadoo.fr)

**La Ferme Du Pesquié « le Cantou »** Gîtes Nicole et Henri CONSTANT L'Hébrard du Pesquié 46300 Saint Projet **Tel**: 05.65.37.96.80. **Fax**: 05.65.41.92.77 Site Internet : [www.gitesconstant.com](http://www.gitesconstant.com)

**Mme ROSSIGNOL Edith** 1Le Mas De Cauze à Saint Projet Gîte 6 personnes, 1 Gîte 8 personnes Gîte de France du Lot GR0842 et GR1979V/ 2 épis et 3 épis Site: <http://www.gites.bois.de-pech.free.fr/> **Tel**: 05-63-58-26-88 / 06-15-09-95-33 **E-mail**: [domi.rossignol@free.fr](mailto:domi.rossignol@free.fr)